

L'Anarcho-syndicaliste

N°242 – Le numéro : 4 € ttc

décembre 2025

« ... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même ... » Fernand Pelloutier – Lettre aux Anarchistes.

Un GROS MOT pour la bureaucratie syndicale : Grève Générale

Au départ il y avait une intersyndicale, en septembre, pour mobiliser contre le gouvernement. C'était flou au niveau revendications et la présence de la CFDT ne présageait rien de bon. Autant, dès le début, être d'accord sur les revendications et les moyens pour les obtenir, grève comprise... Mais le 20 octobre cela donnait le communiqué intersyndical de huit organisations titré « retraites : un premier pas qui en appellera d'autres « premiers pas » qui viendrait « de longs mois de mobilisation dans l'unité... c'est à mettre à l'actif de la mobilisation des millions de Françaises et de Français qui depuis 2023... ont exprimé leur rejet de cette injustice et de cette atteinte à la démocratie sociale ». Il est précisé que la « suspension » de la contre-réforme n'est qu'un « préalable à l'abandon de la réforme in fine ».

Mais pour y parvenir, il y a un moyen : la grève générale. Sauf que cela n'y figure pas mais « différentes initiatives, organisations de réunions d'information, assemblées générales du personnel ».

Il y a de tout dans ce communiqué et une absence : avec quels moyens obtenir le retrait de cette contre-réforme et reconquérir nos acquis sociaux.

Et puis ce n'est pas le rôle des organisations syndicales de faire de la communication et « d'alerter sur la profondeur de la colère sociale » comme il est dit. À la place, il y a seulement la décision de « se revoir rapidement ».

À moins d'être idiot ou hypocrite, ce verbiage est d'abord celui de la CFDT, toujours opposée à la grève comme en 1995, comme en 2006, 2010, 2016. En fait le prix à payer pour une intersyndicale avec la CFDT, adversaire constant des intersyndicales des années précédentes, c'est d'être dans le cadre du corporatisme, pas du syndicalisme.

D'ailleurs le communiqué intersyndical du 20 octobre se félicite d'une suspension de la réforme comme si ça lui revenait alors qu'elle est concoctée, en fait, non par la mobilisation des travailleurs qui veulent l'abrogation, mais par le PS qui magouille avec le gouvernement Lecornu en échange de la non-censure du

gouvernement. Ce n'est pas la même chose qu'une victoire par la lutte des travailleurs sur leurs revendications. Ce type de satisfaction et cette alliance avec le PS, c'est la signature de la CFDT, comme en 2016 avec la loi Travail, imposée contre le mouvement social. D'ailleurs la CFDT était contre la retraite par répartition et pour la retraite par points ; ce qu'elle continue à seriner avec sa Secrétaire Générale pour une retraite « à la carte » et pas par répartition et qui appelle, ce 9 décembre, à voter « absolument » le budget Lecornu de la Sécurité Sociale. Ce que le PS a fait, collaborant avec Macron et le capital, dont les revenus ne sont pas mis en cause ni à contribution...

Dans ce cadre la trahison de l'intersyndicale est totale, comme avec Notat et Berger. Et depuis quand un syndicat donne des consignes de vote, sauf s'il est intégré à l'appareil d'État. Tout le contraire du syndicalisme de la Charte d'Amiens.

Ce communiqué à l'eau bénite, tout droit venu de l'alliance des bureaucrates du syndicalisme, ne présageait donc rien de bon. En fait, plutôt que de se revoir « rapidement », cela a conduit à la liquidation de l'intersyndicale. Après le 20 octobre, plus rien...

Le problème, c'est que la revendication syndicale n'a jamais été la « suspension » de la contre-réforme des retraites. D'ailleurs le CCN FO du 25 septembre 2025 revendiquait « l'abrogation ».

Avec en sus, pour les moyens : « **le CCN appelle toutes les structures à réunir les salariés pour discuter et décider la grève et sa reconduction, à partir du 2 octobre, dans l'action commune partout où c'est possible.** »

Encore faut-il qu'au niveau du Secrétariat Général les initiatives en ce sens soient prises.

Et là : rien. Pas de mot d'ordre pour une grève « à partir du 2 octobre » et pas « d'action commune », sachant que cela ne pouvait être qu'avec la CGT.

Qui peut croire que les militants FO, tout comme l'ensemble des travailleurs, ne comprennent pas que cette orientation est contraire à l'intérêt des travailleurs et trahit le mandat historique du syndicalisme de la Charte d'Amiens. Et les magouilles d'appareil ne trompent personne. Pour l'indépendance syndicale inscrite dans les statuts de FO, plus jamais de collaboration avec le corporatisme à la botte du patronat avec la CFDT. Car cela revient à se mettre sur les positions de la CFDT, sans jamais de grève, pour conduire à la trahison du mouvement social et de ses revendications, y compris la mise en cause des 211 milliards de cadeaux faits au patronat sans aucun contrôle ; ce qui doit cesser mais encore faut-il lutter pour ça.

Le résultat c'est que l'intersyndicale s'est trouvée réduite à trois pour appeler, effectivement, à la grève le 2 décembre avec CGT, FSU, Solidaires. Le Secrétaire Général de FO s'est manifestement rangé du côté de la CFDT avec aucun appel à la grève et pas « d'action commune ». Les orientations du CCN ne sont pas respectées.

Qui peut croire que cela peut durer. Des décisions et orientations du CCN qui sont claires et une pratique du secrétaire général, qui y est contraire et s'allie, en fait, au corporatisme de la CFDT.

Retour au mandat historique et au fonctionnement démocratique du syndicalisme de la Charte d'Amiens, tant qu'il est encore temps.

Marc Hébert



« Accepter de perdre nos enfants »

Chez les philosophes grecs anciens, deux conceptions s'opposaient : la première voyait le conflit comme une perturbation de l'harmonie, et la deuxième voyait l'harmonie comme l'équilibre des conflits. La première conception était défendue par Parménide et la deuxième était celle d'Héraclite. Pour Héraclite, le conflit est père de toutes choses. Ce dernier soutient alors que dans chaque chose coexistent des antagonismes profonds, des contraires. La paix ne réduit pas le conflit mais modifie juste le point d'équilibre. Le point d'équilibre n'est possible que dans un contexte stable. Le conflit est l'opposition de deux forces, elle n'est pas la destruction pure et simple de l'autre, on est ici dans la haine. À titre personnel, je n'ai aucune sympathie pour la haine. Si je comprends le conflit et que je pense qu'il est moteur de l'Histoire, je n'ai et je n'aurai jamais de sympathie pour les exécutions politiques qui conduisent à la mort, à la mort sociale, à l'abus de position dominante. Je n'ai pas de sympathie non plus pour les exécutions tout court et le spectacle de désolation d'un conflit armé.

Pour Georges Sorel, philosophe français, il ne saurait être question d'attendre quoi que ce soit des philosophes sociaux et autres que l'on retrouve aujourd'hui à la barre pour nous imposer des slogans qui ne sont pas les nôtres dans les manifestations. Derrière le mot d'ordre « justice sociale et fiscale » se cache le laboratoire creux des idées de Terra Nova qui ne veut pas de la lutte sociale mais qui préfère discuter autour d'un thé sur le thème des minorités avec Mathieu Pigasse. La violence, dans la pensée Sorel, n'est pas la haine ou la répression de l'État mais l'expression de la volonté de distinguer clairement le travailleur de la bourgeoisie par la grève générale. La grève générale est très différente de la grève politique qui instrumentalise la colère du peuple pour s'en servir et devenir les représentants légitimes de la bourgeoisie. En ce sens, il est vain et dangereux d'attendre quoi que ce soit du PS qui ne parle pas de revenir sur la réforme du Code du travail, le sacrifice des branches, les conventions collectives, les retraites. Le PS vote en revanche tous les crédits de guerre qui servent à fabriquer des armes qui serviront dans des guerres sans fin où tomberont les anges,

nos enfants. Qui peut ignorer que les armes de la Yougoslavie ont servi dans des gangs comme le « gang de Roubaix » qui a terrorisé la population multipliant les exactions ? Qui dans la classe politique peut en être surpris ? Le gang de Roubaix désigne une association de malfaiteurs proche d'Al-Qaïda, responsable d'une série de vols à main armée très violents survenus en 1996 dans la région lilloise. C'est avec des armes américaines que la population française a été terrorisée. Les armes ont une vie après les conflits, elles réintègrent le cycle de la marchandise, et sont vendues d'occasion si j'ose dire. Elles ont un deuxième usage. Les armes sont des produits commerciaux. Et les guerriers d'hier deviennent les terroristes de demain. En effet, les militaires ont eux aussi parfois du mal à se reconverter, les uns sont traumatisés, les autres continuent la guerre à leur manière (terrorisme, mercenaires, bandits...). De Gilles de Rais à Jesse James ou Mesrine, on sait que l'on ne quitte pas la guerre facilement même si celle-ci est dite finie. La guerre est un état d'esprit. Croire qu'il y a des guerres propres, c'est mal connaître l'histoire des conflits depuis la nuit des temps. Pas de guerre propre, dans une guerre on se gave du sang des autres pour survivre. On crée des haines éternelles. On avait vendu la paix aux gens avec l'UE, mais la paix n'existe plus. Le traité de l'Union européenne c'est la guerre. La vision qui consiste à nier le conflit au nom du bien commun, croire que l'économie sera réformée par du circulaire, à voter des crédits de guerre, c'est juste la vision du PS qui nous colle en plus le mot « justice sociale et fiscale » dans les manifestations. Le PS, c'est la dernière béquille du macronisme.

Le PS ne veut pas la justice sociale, il veut juste des places dans les salons bourgeois. Il veut montrer qu'il est raisonnable de voter pour lui pour qu'il distribue les subventions et les places aux copains, y compris dans les syndicats. Nous ne demandons pas la « justice sociale et fiscale » mais le juste retour sur la production de la valeur ajoutée avec *in fine* l'espérance du « travailleur libre dans l'atelier ». À titre personnel, je me demande comment croire en ce parti qui a été juste capable de produire des baronnies, des

privileges, du clientelisme (qui lui permet des places dans les hautes instances de l'État).

Qu'un mouvement social se fasse dicter son slogan « justice sociale et fiscale », que de nombreux tracts soient sortis sans même que les mots sécurité sociale et hausse de salaire soient prononcés en dit long sur l'état de léthargie des mouvements syndicaux. On est loin de la clarté des Gilets Jaunes. Le but d'un mouvement social n'est pas de permettre que tel ou tel groupe ait des élus pour gérer la caisse mais bien de reprendre une partie de la valeur, arriver à un nouvel équilibre dans un monde où le capital mène la danse et se volatilise. Les socialistes mentent, car ils ont organisé le libre-échange en créant Maastricht et en votant un nombre incalculable de traités de libre-échange aux parlements européens. Le PS soutient Macron et la guerre. Pour récupérer un tant soit peu le capital, il ne faut pas que celui-ci soit aussi volatile qu'une eau chauffée à 100°C !! Taxer les échanges quand on a tout libéralisé, quand on a créé tous les dispositifs d'optimisation fiscale, facilité l'évasion fiscale et détruit l'appareil productif doit faire rire. Ainsi, je pense que tant que le « mouvement syndical » est l'otage des partis, il n'aura pas de légitimité dans le cœur des gens, surtout des partis qui ont tout trahi. Cela dit quand les cotisations représentent 30% du budget des syndicats, il est facile de comprendre que le rôle des syndicats n'est pas un rôle de transformation sociale mais un rôle de garde-chiourme. On nous ressort donc les manifestations « saute-mouton » sans surprise. Elle ne mène à rien, c'est même plus du vent.

Pour revenir à nos moutons, la violence n'est pas la guerre et la violence n'est pas la haine, elle est le positionnement des travailleurs. La paix sociale est juste un moment d'équilibre dans le conflit qui est père de toute chose. La guerre est en revanche l'ennemi de toute chose, car elle détruit tout sur son passage, elle détruit le passé et le présent, facilite les épidémies, elle rend les travailleurs malheureux. Il est difficile de croire que nos hôpitaux à l'os, nos déserts médicaux seront capables d'accueillir des blessés de guerre comme le veut le pire des présidents de la V^e République. De plus, on ne choisit jamais le moment où commence une guerre, la guerre arrive quand l'équilibre des conflits est rompu. Or, que constatons-nous ? Que de nombreux partis votent des crédits de guerre. La seule manière de résoudre les conflits est de mettre l'ensemble des acteurs autour d'une table pour retrouver un équilibre : il faut donc mettre la

Russie, les USA, la Chine, l'Inde, l'Iran, le Qatar... autour d'une table avec comme objectif la paix. Il est temps. Le monde que nous avons n'est pas celui que nous souhaitons, aussi devons-nous faire avec. La paix est nécessaire malgré les morts, malgré la haine, car c'est uniquement autour de la paix, dans un cadre économique et géopolitique plus apaisé que le mouvement syndical pourra s'exprimer s'il retrouve l'indépendance. Dans une interview, Alexandre Hébert explique très bien pourquoi il comprend la violence dans un cadre syndical et pourquoi il la trouve ridicule dans un cadre politique (ici la victoire de Nicolas Sarkozy). C'est la différence entre la grève générale (œuvre des producteurs) et la grève générale politique (où le peuple est tout simplement pris pour un imbécile).

Les socialistes (qui ne sont pas socialistes) imposent leurs slogans (« justice fiscale et justice sociale ») et votent les crédits de guerre aux parlements français et européens. Si le PS valide le plan de la tenancière Ursula von der Leyen, avec 800 milliards d'euros pour « réarmer l'Europe », Raphaël Gluksman, en plein délire, demande lui 800 000 obus « *en commun à l'échelle européenne* ». Plus délirant encore, il appelle à « *mobiliser l'épargne des Français* » pour la guerre. Il veut se gaver avec le fric et le sang des braves gens. Déjà, le Président prépare les hôpitaux à l'accueil des victimes. En effet, le ministère de la Santé a demandé aux hôpitaux français de se préparer à la guerre d'ici mars 2026. D'après les informations du *Canard enchaîné*, le ministère de la Santé a demandé aux hôpitaux à se tenir prêts à un potentiel conflit d'ici au mois de mars 2026. C'est-à-dire une échéance rapide. Le mot « résilience » de l'Europe est dans toutes les bouches. À noter enfin que derrière des discours plutôt clairs, la LFI, La France Insoumise, (et sa députée Manon Aubry) votent régulièrement des mesures d'aide au réarmement de l'Ukraine. La guerre entre les peuples, c'est la haine ; la violence qui caractérise l'action des travailleurs n'a rien à voir avec cette haine. La paix est nécessaire plus que jamais, et il faut tenir compte dans l'équation que la majorité aujourd'hui des bureaucrates syndicaux sont inféodés à cette gauche « liquide » qui prépare la guerre de demain. Une guerre ne se termine pas, elle enfante des cycles de haine et de désespoir. Il est toujours plus facile de vouloir la guerre que la paix. Semer la mort en votant des crédits de guerre aux parlements français et européen, c'est prendre les gens pour des imbéciles. La guerre a besoin de la

destruction de la violence de classe décrite par Sorel ; ainsi, les socialistes soutiennent la répression, se taisent ou caricaturent les gilets jaunes tout en soutenant la « justice fiscale et sociale ». Sans équilibre des tensions géopolitiques (la paix), il n'y a pas de lutte sociale possible. Le PS ment et nous savons qu'il ment. Les organisations syndicales sont seules détentrices du socialisme, le reste n'est que corruption et guerre contre les peuples. Le reste, je n'y crois pas. Étape suivante dans la folie des va-t-en-guerre : Le chef d'état-major des Armées (CEMA), le

général Fabien Mandon, nous dit au congrès des maires, qu'il faut « *Accepter de perdre nos enfants* », il nous parle de « *force d'âme* ». Il invite les maires à en parler dans leur commune. Jusqu'où est-il possible de ne pas comprendre que la seule extrême-droite que l'on est en France, c'est le macronisme, la guerre contre le peuple, la nation et la République ? Il est urgent, vital de comprendre que le PS est à ranger dans les alliés de Macron.

Non à la guerre.

Samuel, décembre 2025



Communiqué de presse

Ce jeudi 02 octobre, journée de mobilisation sociale à l'appel de l'intersyndical, Frédéric Vuillaume, Secrétaire Général du syndicat Force-Ouvrière Conseil régional Franche-Comté-Bourgogne, a été interpellé par les forces de l'ordre aux abords de la préfecture de Besançon, alors qu'il participait à une « casserolade » visant à dénoncer la politique d'austérité du gouvernement.

Notre camarade exerçait son droit fondamental à manifester de manière pacifique. Il a été réduit au silence, de façon arbitraire et inacceptable. Nous rappelons que la Cour de cassation a affirmé en 2022 que la participation à une manifestation non déclarée ne constitue pas une infraction et ne peut donner lieu à des sanctions.

Le syndicat Force-Ouvrière exprime son soutien total à Frédéric Vuillaume et condamne avec la plus grande fermeté cette atteinte grave à la liberté d'expression et de manifestation.

La France, pays des droits de l'Homme, s'engage dangereusement sur la voie de l'autoritarisme, où les représentants syndicaux sont désormais arrêtés abusivement.

Nous n'acceptons pas cette dérive. Nous la combattons.

Alexandre SCIBOZ Secrétaire Adjoint.



Frédéric Vuillaume

Répression

Après la dernière arrestation totalement abusive de notre Secrétaire Général le 2 octobre 2025, avec, encore 24h de garde à vue pour rien lors d'une journée d'appel à la grève et à la manifestation ; la répression et les pressions contre notre syndicat de base continuent pour essayer de nous intimider et nous faire taire.

En effet notre secrétaire adjoint était convoqué abusivement le samedi 29 novembre 2025 à 10h à la gendarmerie de Sens, en audition libre, pour des écrits de notre syndicat datant de l'année dernière, dénonçant l'attitude de l'ancien proviseur du lycée Janot et Curie à Sens.

Il était accusé d'avoir commis ou tenté de commettre l'infraction de « **diffamation publique envers un fonctionnaire, un dépositaire de l'autorité publique ou un citoyen en charge d'un service public par parole, écrit, image ou moyen de communication au public par voie électronique** »

Le 29 novembre 2025 devant la gendarmerie s'était réuni une dizaine de camarades, les gendarmes sont venus intimider le groupe puis ont procédé à des contrôles d'identité totalement abusifs.

Lors de cette audition libre notre camarade Alexandre accompagné d'un avocat de l'ud 89 est ressorti au bout de 30 minutes pour vice de procédure, car les délais de transmission de la plainte déposée initialement à la police étaient dépassés.

Malheureusement, ce n'est pas la première fois que des responsables de notre syndicat ont été convoqués pour les mêmes motifs comme ça a été le cas pour notre secrétaire en septembre 2022 pour un écrit de notre syndicat concernant le comportement de la gestionnaire du lycée Ledoux qui engendrait de la souffrance au travail et pour un membre de notre bureau pour une banderole dénonçant la souffrance au travail au lycée Pergaud.

Cette nouvelle attaque contre notre syndicat est inacceptable, c'est une grave entrave au droit syndical.

C'est une nouvelle pression sur nos camarades, qui se donnent corps et âmes pour défendre les intérêts des agents de la fonction publique et plus largement des salariés, pour essayer de les faire taire définitivement.

Cette dérive autoritaire est en train de se généraliser sur toutes les personnes qui osent s'opposer ou contester le pouvoir, comme on l'a vu dernièrement le 2 décembre 2025 à la ferme de Pouilley-Français près de Besançon.

Plus de 300 opposants à l'abattage des 82 vaches saines ont été gazés par une armada de gendarmes mobiles ou encore plus récemment dans l'Ariège à la ferme de Bordes-sur-Aize le 11 décembre 2025 où des hélicoptères, 15 véhicules blindés Centaure, qui habituellement sont utilisés pour des émeutes, ont été déployés contre les 1000 opposants à l'abattage de 200 vaches. Des pluies de grenades lacrymogènes, de grenades de désencerclement ont été jetées sur les manifestants pacifiques mais déterminés qui étaient là juste pour contester la politique d'abattage du gouvernement.

Cette volonté de tuer le troupeau entier pour une seule bête malade n'est-elle pas une façon cachée de faire disparaître les petits exploitants au profit de l'agriculture intensive comme c'est le cas pour tous les secteurs d'activité et aussi de favoriser la mise en place du Mercosur et se conformer en même temps au rapport de la Cour des comptes du 22 mai 2023, qui émettait plusieurs préconisations dont celle de réduire le cheptel bovin afin de diminuer l'empreinte carbone de la France ?

S'opposer à la politique du gouvernement et du système en France est devenu un délit et si personne n'en prend conscience rapidement rien ne pourra arrêter cette grave dérive autoritaire qui va s'appliquer petit à petit, sans un bruit, au reste de la population.

Frédéric Vuillaume

Acharnement policier sur un syndicaliste

Cinquième épisode

Chasse à l'homme

Rappel des épisodes précédents (numéros 223, 233, 234, 239 de ce journal):

Fred, syndicaliste militant, a déjà subi dans les 6 dernières années 11 gardes à vues (177 heures de privatisation de liberté), 6 procès, 8 convocations au commissariat, une perquisition à son domicile avec confiscation d'un ordinateur, d'un téléphone et d'une caméra, 21 amendes de 135 € et des violences policières physiques.

Le 2 octobre 2025, la répression a encore frappé. C'est une journée de grève et de manifestation interprofessionnelles à l'appel de l'intersyndicale nationale contre les mesures d'austérité du gouvernement.

Dès 7h du matin, un impressionnant dispositif des forces de l'ordre est déployé autour du rond-point où se rassemblent habituellement Fred, gilets jaunes et autres militants syndicalistes, pour les empêcher de manifester. Plusieurs fourgons de police, dont un de CRS, viennent en sa direction. Les portes de l'un d'eux s'ouvrent et des policiers en sortent pour le suivre. Fred rejoint trois camarades pour partir se réfugier dans l'enceinte du lycée le plus proche. Arrivé dans la cour, il voit un motard le suivre en longeant les murs autour du lycée. Il entre dans un bâtiment pour ne plus être visible et ne pourra en sortir que caché dans la voiture d'un camarade.

À 10h, il se gare sur un parking proche de la préfecture pour rejoindre un rassemblement d'une dizaine de personnes pour une « casserolade ». Sortant du véhicule avec ses camarades, il voit plusieurs motards arriver qui les surveilleront jusqu'à la préfecture où un cordon de police est déjà en place. À peine le temps de sortir sa casserole qu'un renfort policier arrive pour dire que ce rassemblement est illégal et que tout le monde doit quitter les lieux immédiatement. Fred enfile sa chasuble syndicale et sort son porte-voix pour scander :

« STOP A LA RÉPRESSION, MANIFESTER EST UN DROIT !».

La police menotte aussitôt plusieurs personnes, dont deux camarades du syndicat de Fred et lui-même, conduits dans un fourgon de police, emmenés au commissariat et placés en garde à vue. Si les autres manifestants sont relâchés dans la journée, Fred y passera la nuit : 24h de GAV pour organisation de manifestation interdite (400 € d'amende) et pour avoir filmé les forces de l'ordre dans un espace public (plusieurs policiers ont porté plainte contre lui).

Ils ont tout essayé, mais Fred a été relâché le 3 octobre sans aucun élément à charge ni poursuite ; aucun arrêté préfectoral n'avait interdit la manifestation et Fred n'avait filmé les forces de l'ordre que furtivement sans s'attarder sur les visages. Même le porte-voix du syndicat, mis sous scellé, lui a été restitué.

Mais peut-on se dire « Ouf ! Tout va bien qui finit bien » ? Malheureusement, cette histoire n'est pas tirée d'un roman mais de faits réels que Fred subit depuis des années, impactant sa vie syndicale, personnelle et familiale, il n'en peut plus.

Doit-il, doivent-ils, lui, sa compagne et ses camarades, supporter une avalanche de répressions à chaque activité militante ?

Et combien d'autres militants syndicaux ou associatifs subissent-ils cet acharnement ?

Les policiers ne sont plus nommés aujourd'hui « gardiens la paix » mais « forces de l'ordre ». C'est révélateur. Et de quel ordre ?

Si la police ne défend plus l'ensemble des citoyens mais une minorité possédante et gouvernante, s'agit-il toujours d'une police ou d'une milice ?

Après, Fred ou autres militants syndicalistes ou associatifs, qui passera encore sous les fourches caudines d'un pouvoir sans limites vous forçant à rester bien tranquillement chez vous sans oser organiser ni même participer à la moindre manifestation ?

La question doit se poser, car l'heure est grave.

Laurence
18 novembre 2025

Les chartes corporatistes, du Carnaro à Vérone

« Si Mussolini n'avait pas existé, certainement l'histoire italienne actuelle n'aurait pas été la même. Mais elle n'aurait pas été très différente.[...] Toute la situation italienne a porté à la dictature, a déterminé les différentes phases du fascisme. Croire que tout cela a été le produit de la volonté et de l'intelligence d'un homme est enfantin. »¹

Camillo Berneri² fut un des militants les plus lucides et précoces dans la lutte contre le fascisme. Dans « Psychologie d'un dictateur », il décrit l'évolution des discours de Mussolini du militant ouvrier au républicain puis au chef d'État.

« Anti-impérialiste jugé et condamné pour les émeutes de 1911 à Forlì contre la guerre de Libye, puis, des années plus tard, favorable à l'Empire fasciste et à la guerre d'Éthiopie ; féroce anti-socialiste après avoir adhéré longtemps au PSI ; écrivant en 1919 « personne ne veut être gouverné par un semblable qui s'érige en messie, en tsar et en Père éternel... Nous voulons être gouvernés par la liberté universelle, non par la volonté d'un groupe ou d'un homme »³, avant d'établir un véritable État totalitaire ; anticlérical et bouffeur de curés à tous crins puis signataire des accords de Latran avec le Vatican ; adversaire de l'Allemagne nazie en 1934 puis allié à elle quelques années plus tard, etc. Il fallait certainement être un très grand acteur pour pouvoir assumer tous ces rôles les uns après les autres en donnant toujours l'impression qu'il croyait à

ce qu'il disait, même si ce qu'il disait le samedi était le contraire de ce qu'il avait dit le lundi d'avant. »⁴

« L'histrionisme de Mussolini [...] est sans aucun doute la véritable clé de son succès. Je dénie tout autre génie à Mussolini, mais je n'hésite pas à répéter que, en tant qu'histrion, Mussolini est vraiment un génie ».⁵

Histrion, mais aussi, mais surtout, opportuniste.

La Charte du Carnaro

Le poète italien Gabriele D'Annunzio à la tête d'irréguliers italiens, s'empara de la ville de Fiume (Rijeka) disputée entre la Hongrie, la future Yougoslavie et l'Italie le 12 septembre 1919, contraignant les troupes d'occupation alliées (Américains, Britanniques et Français) à se retirer. Son objectif était de rattacher Fiume à l'Italie, mais le gouvernement italien refusa, et commença à faire le blocus de la ville en exigeant la reddition de D'Annunzio. Celui-ci proclama alors la « Régence italienne du Carnaro » qui s'acheva fin décembre 1920 (« Noël de sang »), à la suite du bombardement de Fiume par la marine italienne.

La Charte du Carnaro, rédigée principalement par le syndicaliste révolutionnaire Alceste de Ambris, organisait le fonctionnement de l'État. Cette constitution établissait un **État corporatiste**.

Le pouvoir législatif était bicaméral. Il y avait un Conseil des Meilleurs (*Consiglio degli Ottimi*) élu au suffrage universel et un Conseil des Corporations (*Consiglio dei Provvisori*) nommé par les neuf

1 Camillo Berneri *Mussolini, un grand acteur. Psychologie d'un dictateur in Contre le fascisme. Textes choisis (1923-1937)*, édition établie par Miguel Chueca, Marseille, Agone, 2019. p.128
2 Camillo Berneri fut assassiné avec Francesco Barberi à Barcelone par des agents soviétiques le 5 mai 1937. Quelques semaines avant le dirigeant du Parti Ouvrier d'Unification Marxiste, Andres Nin (20 juin).
3 *Popolo d'Italia* 14 novembre 1914, cité in G. Salvemini, *Le Origini del fascismo in Italia* p265.

4 Site de l'Université populaire de Toulouse, *Entretien avec Miguel Chueca* 29 octobre 2019 p2.
5 Alceste de Ambris *Mussolini : La Legenda e l'uomo*, Marseille Edizioni Sala Italia Libera. 1930. Traduction Miguel Chueca.

corporations représentant les différents secteurs de l'économie : les ouvriers en industrie et agriculture, les marins, les techniciens en industrie et agriculture, les patrons, les administrations et les secrétariats privés, les professeurs et les étudiants, les avocats et les médecins, les fonctionnaires, les travailleurs dans les coopératives. Une dixième corporation regroupait les artistes, les héros, etc... Elle ne participait pas au Conseil des Corporations.

L'adhésion à la corporation correspondante était **obligatoire**.

Les deux conseils pouvaient se réunir pour modifier la constitution ou nommer un **dictateur** en période de crise.

« À Fiume on envisagea une marche sur Rome. Millo, vice-amiral et gouverneur de la Dalmatie, jura fidélité à D'Annunzio. Et plusieurs généraux firent de même ».⁶

D'Annunzio, hésita puis renonça. Lénine avait déclaré : « Vous, les socialistes, n'êtes pas des révolutionnaires. Il n'y a que trois hommes en Italie qui peuvent faire une révolution : Mussolini, D'Annunzio et Marinetti ⁷ ».⁸ (Propos rapporté entre autres par Nicola Bombacci.⁹)

D'Annunzio ayant renoncé, la place était libre pour Mussolini. Le 27 octobre 1922, il organisa la Marche sur Rome, une grande partie des généraux de Fiume y participèrent.

Mussolini, opportuniste avait déjà abandonné l'internationalisme et le pacifisme pour ne pas être débordé par les syndicalistes révolutionnaires signataires de l'appel du « Faisceau révolutionnaire d'action internationaliste » partisans de l'intervention dans la première guerre mondiale. Il devint nationaliste pour récupérer les « arditi¹⁰ » et les officiers de Fiume. Ne parvenant pas à réaliser une alliance électorale avec la gauche aux élections de 1919, il fit alliance avec la droite aux élections de 1921.

« Mussolini trahit la cause de la ville. Il déconseilla la marche projetée sur Rome et, quand Fiume fut attaquée, il ne donna pas l'ordre d'agir à ses faibles escouades et se contenta d'attendre le moment de la succession. Une grande partie des officiers de Fiume vint grossir les rangs fascistes. [...] Mussolini attira à lui une grande quantité des légionnaires de Fiume [...] . Borletti¹¹ était allé à Fiume et Errico Malatesta avait été invité par D'Annunzio : la grande industrie et la révolution étaient appelées à s'asseoir à la même table que les généraux. Une fois Fiume vaincue, elle devint le Capporetto¹² du combattentisme rouge, du *fiumanissimo* soviétiste. Restèrent les généraux à la recherche d'un autre D'Annunzio : ce fut donc Mussolini. Et la grande industrie, la banque et le gouvernement Giolitti commencèrent à financer généreusement le fascisme »¹³.

« Fiume était fasciste. Qu'il y ait eu des légionnaires qui ensuite aient été antifascistes ne fait rien à l'affaire. Ils abandonnèrent le mythe pour la réalité, la rhétorique pour la politique. Et s'ils ne virent pas clair, ce fut parce que dans leur attachement à la légion, aussi honnête et aussi généreux qu'il ait pu être, il y avait un péché originel : le nationalisme »¹⁴.

Les emprunts du fascisme à l'épisode de Fiume furent nombreux : chemise noire, salut romain, cri de guerre qui devint le cri d'ovation (« E'ia, e'ia, alalà »), recours à un dictateur et surtout, **État corporatiste**.

6 Camillo Berneri *Fiume et le fascisme* in *Contre le fascisme Textes choisis (1923-1937)*, édition établie par Miguel Chueca, Marseille, Agone, 2019. p.209

7 Auteur du Manifeste du Futurisme (mouvement culturel avant-gardiste). En 1918 il créa le parti politique futuriste. Il participa à la fondation des Faisceaux italiens de combat en mars 1919 et demeura un fasciste convaincu jusqu'à sa mort en 1944.

8 A. Schiavo *Futurismo e Fascismo*, Volpe, Rome, 1981

9 Fondateur du PCI avec Bordiga et Gramsci. Il fut exclu des instances dirigeantes du PCI en novembre 1923, réintégré par Zinoviev en janvier 1924 puis définitivement exclu du PCI en 1926. Se rapprochant du fascisme, Mussolini l'autorise début 1936 à fonder *la Verità*, revue politique alignée sur les positions du régime, laquelle revue durera jusqu'à juillet 1943, et à laquelle collaborèrent d'anciens socialistes. Il avait choisi « La Vérité » comme nom de sa revue pour bien marquer sa filiation léniniste. Il écrivit des brochures dénonçant la vraie nature du stalinisme pendant la République de Salò.

10 Corps francs. Un groupe minoritaire : les « arditi del popolo » s'opposèrent aux fascistes.

11 Entrepreneur et politicien, ami de D'Annunzio, il finança son aventure fiumaine.

12 Importante défaite italienne pendant la Première guerre mondiale.

13 Camillo Berneri *Fiume et le fascisme* in *Contre le fascisme Textes choisis (1923-1937)*, édition établie par Miguel Chueca, Marseille, Agone, 2019. p.212

14 Ibid. p.215

La Charte du travail¹⁵

Début 1920, Mussolini écrit encore des tirades contre l'État ... avant de créer « l'État intégral », nouvelle pirouette :

« À bas l'État sous toutes ses formes et ses incarnations ! L'État d'hier, d'aujourd'hui, de demain. L'État bourgeois et l'État socialiste.

À nous qui sommes les morituri de l'individualisme, il ne nous reste, dans le présent sombre et dans le demain ténébreux, que la religion, désormais absurde, mais toujours consolatrice, de l'Anarchie !»¹⁶

À partir du printemps 1920, les adhésions aux fascis reprennent, mais le recrutement évolue (les historiens parlent de premier et de second fascisme). Si les premiers militants étaient liés à la mouvance de l'interventionnisme de gauche, la nouvelle vague est issue de la petite et moyenne bourgeoisie urbaine, mais est plus jeune et plus à droite, avec une nette composante militaire (officiers démobilisés, arditis, légionnaires de Gabriele D'Annunzio après la capitulation de Fiume . Ces nouveaux fascistes ont en commun une haine farouche du bolchevisme et de la démocratie libérale.

« Mussolini comprit que les ex-combattants, un mouvement hétérogène et utilitariste, pouvaient devenir une énorme masse de manœuvre que si elles étaient encadrées par une organisation syndicale, mais il ne pouvait pas envisager la création, longue et incertaine, d'une organisation ex novo. Il était plus profitable de récolter ce que d'autres avaient semé. De fait, on vit alors Mussolini flirter avec l'UIL¹⁷. Cette association, dont les cadres devaient fournir l'ossature des corporations fascistes, repoussait l'internationalisme extrême, mais appelait de ses vœux une sorte de république ouvrière, inscrite dans une confédération européenne de républiques démocratiques, pacifiques et démilitarisées. »¹⁸

15 Voir L'Anarcho- syndicaliste N° 240 *Ni droite, ni gauche, troisième voie.*

16 « L'ora e gli orologi », *Il Popolo d'Italia*, 6 avril 1920, cité dans Camillo Berneri *Mussolini et le « bolchévisme »* in *Contre le fascisme Textes choisis (1923-1937)*, édition établie par Miguel Chueca, Marseille, Agone, 2019. p.175

17 Union Italienne du Travail créée par les syndicalistes révolutionnaires exclus de l'Union Syndicale Italienne à cause de leur position « interventionniste ».

Edmondo Rossoni secrétaire général de la Confédération nationale des corporations syndicales définit le syndicalisme fasciste comme un syndicalisme national, **renonçant à la lutte des classes et admettant en son sein des « producteurs » venus de toutes les couches de la société.**

« Que Mussolini soit allé au gouvernement porté par la bourgeoisie plutôt que comme chef d'un parti démontre le fait que la « révolution » fasciste ne fut guère plus qu'une manifestation de rue. S'il avait signé l'état de siège, le roi aurait pris parti contre la bourgeoisie et mis sa couronne en jeu. Il ne le signa pas. Pour instaurer la république, Mussolini aurait dû compter sur les seules forces fascistes, sur une seule fraction de la bourgeoisie et de l'armée : une fois de plus, il décida de s'adapter. »

Ainsi, le révolutionnaire devint chef du gouvernement d'une royauté !!!

Pour marquer à la fois les convergences et les différences du fascisme et du communisme, Mussolini déclarait en novembre 1921 à la Chambre des députés :

« Je reconnais qu'entre les communistes et nous il n'y a pas d'affinités politiques, mais il y en a d'intellectuelles. Comme vous [les communistes], nous croyons à la nécessité d'un État centralisateur et unitaire capable d'imposer à tous les individus une discipline de fer, avec cette différence que vous arrivez à cette conclusion à travers la conception de classe et que nous y arrivons, nous, à travers la conception de la nation ».¹⁹

À partir de décembre 1922 commença la « normalisation ». Le manganello (gourdin) et l'huile de ricin des squadristi (escouade de chemises noires) ne suffirent plus à certains. Les massacres de Turin font 22 victimes.

« En tant que chef du fascisme, je regrette que nous n'en ayons pas massacré plus ; comme chef du

18 Camillo Berneri *Mussolini et le « bolchévisme »* in *Contre le fascisme Textes choisis (1923-1937)*, édition établie par Miguel Chueca, Marseille, Agone, 2019. p.209

19 Benito Mussolini, *Œuvres et discours*, t. III, Paris, Flammarion, 1935-1939, p. 219

gouvernement, je dois ordonner qu'on relâche les communistes arrêtés ». ²⁰.

Le 6 juin 1924 Mussolini s'exprime à la chambre des députés :

« Nous avons en la personne des gouvernants russes des maîtres admirables. Nous n'avons qu'à imiter ce qu'on fait en Russie. Ce sont des maîtres admirables. Nous avons tort de ne pas suivre complètement leur exemple ; si nous le faisons vous seriez maintenant aux travaux forcés au lieu d'être ici. ». ²¹

Le 10 juin, Matteotti (député socialiste réformiste) est enlevé et tué par un groupe fasciste

La charte du travail fut promulguée le 21 avril 1927, elle définit les principes de l'organisation de l'État fasciste. *« la fin de la lutte des classes y est annoncée, grâce à la coopération entre ouvriers et patrons au sein de corporations instituées par métier par la loi du 16 mars 1928. »* ²²

« L'État corporatif considère l'initiative privée dans le champ de la production comme l'instrument le plus efficace et le plus utile dans l'intérêt de la Nation. »

« De la collaboration des forces productives découle la réciprocité des droits et des devoirs. Le prestataire de travail, le technicien, l'employé ou l'ouvrier est le collaborateur actif de l'entreprise économique dont la direction appartient à l'employeur qui en a la responsabilité. » ²³

Initiative privée et collaboration de classes, tout est dit. Les termes seront à peine différents dans l'encyclique *Quadregesimo Anno* publiée 4 ans plus tard.

« La Charte du Travail n'est qu'un plagiat qui déforme et tarit l'esprit du dessein de la constitution de l'État libre de Fiume présenté par Gabriele D'Annunzio en 1920 et une imitation du régime syndicalo-étatiste de l'URSS ». ²⁴

20 Camillo Berneri *Mussolini normalisateur* in *Contre le fascisme. Textes choisis (1923-1937)*, édition établie par Miguel Chueca, Marseille, Agone, 2019. p.245

21 Camillo Berneri *Mussolini, un grand acteur. Psychologie d'un dictateur* in *Contre le fascisme. Textes choisis (1923-1937)*, édition établie par Miguel Chueca, Marseille, Agone, 2019. p.108

22 Johann Chapoutot, *Fascisme, nazisme et régimes autoritaires en Europe 1918-1945*, Presses universitaires de France, 2013. p. 210

23 *Charte du Travail*, Article VII.

La Charte de Vérone et la socialisation

La mise en minorité de Mussolini lors de la réunion du Grand Conseil Fasciste le 24 juillet 1943, permet au roi de le remplacer en tant que Premier ministre et de le faire emprisonner.

Le 18 septembre, après sa libération grâce à un commando allemand, de Munich, Mussolini proclame la République Sociale Italienne dite République de Salò du nom de la ville où siégeait une partie du gouvernement (L'armée allemande avait refusé que le gouvernement de la RSI s'installe à Rome).

La bourgeoisie et les industriels apportent leur soutien à la résistance et à l'armée américaine, afin de protéger leurs intérêts.

Le 14 novembre, se tient à Vérone le premier congrès du Parti fasciste républicain regroupant 250 000 adhérents, au cours duquel est adopté le manifeste de Vérone, « manifeste programmatique » qui, se développant en dix-huit points, traite tour à tour de la politique intérieure, extérieure et sociale, revenant au programme **anticapitaliste** des *fasci* de 1919.

Commentaire de Mussolini sur le congrès, rapporté par son secrétaire Dolfin :

« Les tendances les plus étranges se sont révélées, jusqu'à la tendance communiste. Quelqu'un exigea même l'abolition immédiate de la propriété privée. Il y a vraiment de quoi se demander à quoi a servi la lutte menée depuis vingt ans contre les communistes. Selon ces « gauchistes », nous devrions être arrivés aujourd'hui à une étreinte universelle les comprenant aussi (les communistes). Toutes ces manifestations verbeuses montrent combien peu nombreux sont les fascistes qui ont quelque idée nette du fascisme... » ²⁵

C'est à Nicola Bombacci qu'est attribué le projet de socialisation des entreprises et des moyens de production, dont la propagande du fascisme républicain devait notamment faire la promotion et qui fut approuvé par le conseil des ministres de la RSI en février 1944.

24 Camillo Berneri *Mussolini, un grand acteur. Psychologie d'un dictateur* in *Contre le fascisme. Textes choisis (1923-1937)*, édition établie par Miguel Chueca, Marseille, Agone, 2019. p.102

25 F.W. Deakins *Le congrès de Vérone (14 novembre 1943) et le programme de la République de Salò*. Revue d'histoire de la seconde guerre mondiale N°26 (Avril 1957).

Cette charte prévoit le **droit à la propriété privée**, la liberté d'initiative économique, le respect de la loi de l'offre et de la demande et enfin la **libre concurrence**.

Les principaux points qui nous intéressent :

8/ Il conviendra de fonder une Communauté européenne qui accepte comme principes d'éliminer l'influence britannique dans les États européens, **d'abolir le système capitaliste**, de lutter contre les ploutocraties.

10/ La propriété privée est garantie par l'État, mais **ne doit pas servir de moyen d'exploitation du travail**.

11/ Tout ce qui, dans l'économie nationale, est intérêt de l'individu devient intérêt pour la collectivité et, à ce titre, de l'État. Les services publics et les industries de guerre doivent être gérés par la RSI.

12/ Dans chaque entreprise, techniciens et ouvriers devront collaborer à obtenir une équitable répartition des bénéfices et une équitable fixation des salaires, en particulier par la voie d'une **participation aux bénéfices** y compris par les ouvriers (principe fasciste de la socialisation de l'industrie).

13/ Dans l'agriculture, l'initiative privée s'est heurtée à ses propres limites là où, justement, elle a fait défaut. **Les terres incultes ou mal gérées pourront, après expropriation, être cédées aux ouvriers agricoles** pour que ceux-ci deviennent des agriculteurs directs, ou aux exploitations agricoles para-syndicales ou parastatales, en fonction des nécessités de l'agriculture.

15/ Le logement constituant un droit, il sera créé un Office national du Logement du Peuple, qui aura pour objectif de donner un logement à chaque travailleur, soit en construisant de neufs, soit par le rachat de logements, donnés ensuite en location aux travailleurs, et devenant, une fois payés, la propriété du travailleur.

16/ Le travailleur sera **inscrit d'office au syndicat fasciste**, mais pourra en changer s'il répond aux conditions pour ce faire. Tous les syndicats feront partie de la Confédération générale du Travail, de la Technique et des Arts ; pourront également en faire partie les anciens propriétaires, à condition qu'ils ne soient pas dirigeants ou techniciens. La Charte du travail est le **contrat fondamental liant travailleurs, dirigeants et État**.

17/ Un salaire minimum sera garanti aux travailleurs. Les employeurs récalcitrants se verront contraints, s'il y a lieu, de verser le salaire en nature au prix officiel, dans le but de stabiliser les prix et la monnaie et d'assainir le marché. Les spéculateurs du marché noir seront, au même titre que les traîtres et les défaitistes, condamnés à mort.

18/ Le parti entend, par le présent préambule à la Constituante, démontrer non seulement qu'il va vers le peuple, mais aussi qu'il est aux côtés du peuple.

Gestion de l'entreprise par son personnel dans un cadre capitaliste, ne remettant pas en cause la propriété privée et respectant le principe d'une concurrence « libre et non faussée ». Plus tard, Edmond Maire²⁶ nommera cela « autogestion ouvrière »²⁷.

La socialisation ne fut jamais réellement mise en place la situation militaire ne le permettant pas.

« *La mise en œuvre intégrale de la socialisation était attendue pour le 25 avril 1945. MAIS LE 25 AVRIL, LE DÉCRET A ÉTÉ ABROGÉ.[...] les industriels qui avaient financé la "Résistance", lui fournissant d'énormes sommes d'argent, ont immédiatement voulu du nouveau gouvernement provisoire du CLN, l'abrogation du décret-loi sur la socialisation.*²⁸ »

Constats désabusés

« *Camarades ! Regardez-moi en face, camarades ! Vous vous demandez si je suis le même agitateur socialiste, le fondateur du Parti communiste, l'ami de Lénine que j'ai été pendant un temps. Eh bien oui messieurs, je suis toujours le même ! Je n'ai pas renié les idéaux pour lesquels j'ai lutté et pour lesquels je lutterai toujours. J'étais aux côtés de Lénine lors des journées radiées de la révolution, je croyais que le bolchevisme était à l'avant-garde du triomphe ouvrier, mais par la suite je me suis rendu compte de mon illusion.* »²⁹

26 Secrétaire général de la CFDT de 1971 à 1988.

27 Ce néologisme avait été créé par « socialisme ou barbarie » pour nommer l'expérience Yougoslave.

28 <https://www.storiologia.it/apricrono/storia/a1943u.htm>

29 Discours à l'adresse des Chemises noires Gênes, le 15 mars 1945 Claudio Cabona, *Nicola Bombacci. Storia e ideologia di un rivoluzionario fascio-comunista*, 2012

« Nos programmes sont en tous points en accord avec nos idées révolutionnaires, et celles-ci appartiennent à ce qu'en régime démocratique on appelle la « gauche » ; nos institutions sont le résultat direct de nos programmes, et notre idéal est l'État du Travail. Il n'y a pas à cet égard de doute possible : nous sommes la classe laborieuse en lutte pour la vie et la mort, contre le capitalisme. Nous sommes les révolutionnaires en quête d'un ordre nouveau. Dès lors, invoquer l'aide de la bourgeoisie en agitant le péril rouge est une absurdité. L'épouvantail authentique, le véritable danger, la menace contre laquelle il y a lieu de lutter sans relâche, vient de la droite. Cela ne nous intéresse en rien d'avoir la bourgeoisie capitaliste comme notre alliée contre la menace du péril rouge, car, même dans le meilleur des cas, celle-ci serait une alliée infidèle, s'efforçant d'obtenir que nous servions ses fins, comme elle l'a déjà fait plus d'une fois avec un certain succès. Je serai économe de mes mots, car ils seraient totalement superflus. De fait, cela est préjudiciable, parce que cela nous fait confondre les types authentiques de révolutionnaires de toute tonalité, avec l'homme de la réaction, à qui il arrive d'utiliser jusqu'à notre propre langage. »³⁰

6 jours plus tard, ils furent tous deux fusillés (28 avril 1945).

Toutes ces chartes ont un point commun : le corporatisme, c'est à dire, le renoncement à la lutte de classes. L'antagonisme des classes remplacé par l'union des producteurs.

Quant à l'Église, elle use des expressions : patrons et salariés « frères en Jésus Christ » et l'entreprise « corps mystique du Christ ».

La différence se situe sur la place de l'État. Vieille querelle des Guelfes et des Gibelins, soumission au pape ou à l'empereur.

Le corporatisme impose la destruction de **la seule organisation de classe : le syndicat**.

Bien sûr dans les systèmes totalitaires, il existe des organisations nommées « syndicats », mais des syndicats verticaux chargés de faire accepter par les salariés les décisions des gouvernements (Espagne, Portugal) ou du Parti (URSS).

Pourquoi parler de fascisme pour tout État ou toute dérive autoritaire ? Le XX^e siècle fut fécond en États autoritaires. L'Italie fasciste ne fut pas le seul exemple.

En 1995, l'archevêque Marcel Lefebvre admirait les régimes mis en place par Franco et Salazar, refusait de condamner Pinochet et apportait son soutien à Jean-Marie Le Pen. Ils furent des conservateurs, des réactionnaires, des catholiques intégristes, mais jamais des fascistes : Ils ne remirent jamais en cause le capitalisme, ni même ne cherchèrent à en atténuer les excès. Ils ne manifestèrent que mépris pour le prolétariat. Ce dernier point expliquait la réserve de Pie XI par rapport au franquisme et au salazarisme.

Utiliser le terme de fascisme à tout propos, et hors de propos, ne sert qu'à ne pas avoir à caractériser les dérives corporatistes d'organisations syndicales et de partis politiques influencés par la doctrine sociale de l'Église (CFDT) ou acceptant leur intégration dans l'appareil d'État, distributeur de subsides et de prébendes, par l'intermédiaire des « feuilles de route » et autres conclaves.

La destruction du syndicalisme ne se décrète pas, mais s'accompagne d'une répression, plus ou moins violente, mais inéluctable à l'encontre des militants fidèles aux principes du syndicalisme authentique, le **syndicalisme de lutte de classes**.

L'obéissance aveugle, on l'a vu dans d'autres circonstances, ne concerne pas que la police et l'armée.

Les partis politiques s'adaptent. On passe vite de l'Okhrana à la Tcheka avec le même « personnel », il suffit de remplacer une partie de l'encadrement.

« La critique du langage ne peut éluder ce fait que nos paroles nous engagent et que nous devons leur être fidèles. **Mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur de ce monde.** Et justement la grande misère humaine [...], c'est le mensonge. »³¹

Christian Joyeux-Bouillon

30 Benito Mussolini, Milan, le 22 avril 1945.

31 Albert Camus « Sur une philosophie de l'expression », *Poésie* 44, décembre 1943 - janvier-février 1944, n° 17, p. 15.

Plus jamais d'intersyndicale CFDT qui conduit à la capitulation

Le ridicule ne tue pas. L'injustice le peut.

Le ridicule c'est le Parti socialiste parti, avec la taxe Zucman, pour faire payer le capital... et qui en vient, le 9 décembre 2025, à se limiter à une obole qui n'a aucune chance de réduire les inégalités sociales... Une mesurette sur la CSG, et voilà les socialistes qui crient victoire pour le peuple lequel n'en verra pas la couleur.

Et dire que les écolos ont fait la même chose : avec un amendement ils se sont vantés, pour justifier de laisser passer le budget Lecornu, d'avoir obtenu 1 milliard soi-disant « pour les soignants ». Sauf que les soignants n'ont jamais revendiqué un tel amendement. Ils exigent depuis des années la fin de la tarification à l'acte, la fin de la T2A avec la fermeture aveugle des lits à l'hôpital, y compris durant le covid. Et la fin de la fermeture aveugle des maternités et des hôpitaux, y compris, à Paris pour en faire cadeau à des promoteurs immobiliers comme à l'Hôtel Dieu.

Alors ils disent les uns et les autres : « mais on a obtenu la suspension de la retraite à 64 ans ». La suspension veut seulement dire qu'on peut y revenir dès les élections présidentielles de 2027 passées. Et là encore le mouvement social des travailleurs n'a pas demandé ça, mais bien « l'abrogation ».

Tout ceci est ridicule d'hypocrisie bien-pensantes où l'on prend le peuple pour des imbéciles faciles à berner. Sauf que personne n'est dupe.

Et pas d'une prétendue alliance avec la macronie à moitié foutue, qui a perdu les élections. Non leur point commun, Macronie/PS/Ecolos, c'est de se soumettre au capital, de continuer à vider les caisses de l'État au bénéfice des boîtes privées et ce sans aucun contrôle : 100 milliards de CICE avec Hollande et plus de 200 milliards avec Macron.

Tous d'accord pour dire : pas touche à ça. Pas touche aux 80 milliards de cotisations patronales dues et non payées sans contrôle et qui grèvent le budget de la Sécurité Sociale. Ils ont voté ce budget de la Sécu sans demander que ce déficit organisé ne soit stoppé, au moins diminué.

Et pas touche à l'inégalité organisée devant l'impôt : ni le pacte Dutreil, ni les magouilles en faveur des holdings familiales n'ont été mis en cause en tout ou partie. Alors qu'il était possible de supprimer ce déficit fabriqué de la Sécu.

Leur point d'entente est bien : on fait trinquer le monde du travail, on protège le capital... Et là l'injustice organisée tue : plus de 750 morts au travail en 2024 dans l'indifférence également organisée.

Et les syndicats dans tout ça ? Ils n'ont pas le choix. Être les caniches des partis ou avoir leur programme de classe avec ses revendications.

Il y a eu une intersyndicale, d'accord. Malheureusement elle a suivi la CFDT, caniche historique du capital, favorable à la retraite par points. Ce que sa secrétaire Générale a confirmé en se disant récemment favorable à la « retraite à la carte », c'est-à-dire par points. Du coup la CFDT a suivi le PS jusqu'à dire qu'il fallait voter ce budget cassant ainsi l'intersyndicale.

La CGT a appelé à la grève. Quant à FO, partie en trombe avec un appel à la grève fait publiquement à Bayrou dès septembre, elle n'a brassé que des slogans par la suite. Et rien de la grève annoncée publiquement.

La morale est toujours la même. Jamais d'intersyndicale avec la CFDT, car c'est la capitulation garantie, avec Léon aujourd'hui, comme avec Berger, Chèreque, Notat, Maire hier. D'autant que la condition de cette intersyndicale bidon, c'est d'adopter les slogans et les moyens de la CFDT qui s'achèvent toujours en collaboration de classe et flingue l'intersyndicale. Tout le monde le sait à FO comme ailleurs et depuis toujours.

Sauf que si jusqu'en 2017 FO est dans le mouvement de revendications de classe, voire comme en 1997 à sa tête, désormais la direction de FO ne s'allie pas à la CGT pour la grève, mais suit la CFDT dans la collaboration de classe. Quand la CGT propose la grève le 2 décembre, FO ne peut que s'y joindre avec son appel public à la grève de septembre 2025 et en assumant son mandat historique. C'est le contraire qui s'est passé. Le Secrétaire Général n'a pas appelé à la grève qu'il appelait du moins sur le papier ; ce qui conduisait, comme à l'habitude, à une alliance avec la CGT. Il a suivi la voie corporatiste de la capitulation.

Plus de rapport de force national et intersyndical comme annoncé, mais la liquidation de l'intersyndicale par la CFDT. Cela se nomme : capitulation, capitulation devant le capital et pas touche aux privilégiés et aux privilèges fiscaux en tous genres. On grappille des miettes à la condition de protéger et ne pas mettre à contribution le capital, en attendant la fin de la supercherie de la « suspension » de la retraite.

Il faut donc continuer à revendiquer l'abrogation et la mise au pas du capital sans intersyndicale bidon avec la CFDT et en maintenant la grève organisée comme moyen pour aboutir. Combat d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

E.Morel

Un constat sans appel

Les conflits provoqués par les occidentaux sont tous reliés quant à l'appropriation des ressources naturelles et celles relevant de l'énergie.

C'est une volonté de prédation qui alimente toutes ces agressions militaires et embargos économiques.

Les pays producteurs de pétrole sont dans le collimateur des occidentaux dont la priorité est de sécuriser leurs approvisionnements.

La Russie, l'Iran, la Syrie, la Palestine et dernièrement le Venezuela n'échappent pas à ces tentatives d'intimidations et spoliations.

Bien souvent le droit international et les résolutions de l'ONU sont restés un vœu pieu sans applications.

Justifier une agression militaire contre des pêcheurs au Venezuela au nom de la lutte contre le trafic de drogue relève de l'ignominie, alors que les États-Unis viennent de libérer l'ancien Président du Honduras (Juan Orlando Hernández) condamné à 45 ans de prison en 2024 pour trafic de drogue international et gracié par le Président Trump le 1^{er} décembre 2025...

Vouloir nous faire accepter dans l'UE la perte d'une énergie bon marché provenant de Russie par l'acceptation des mesures d'embargo et de sabotage du Nord Stream est comparable à un sabordage de tout le tissu industriel et économique de la zone euro.

C'est aussi un abandon de souveraineté quand en France par exemple, l'État **donne** à la Chine en 2020 (consortium China New Energy Group) un gisement de Thorium dans le Cantal (Saint-Éloi) pour le fonctionnement des réacteurs nucléaires sans déchets, il en est de même pour le pétrole extrait par le Canada du côté de la Teste de Buch en Gironde.

Mais c'est aussi une perte de souveraineté alimentaire d'abattre un peu partout en France des troupeaux (plus de 3000 vaches à ce jour, pour 1/1000 mortelle) à cause d'une maladie non transmissible à l'homme et qui se soigne sans problème à base d'ivermectine entre autres.

A qui profite le crime ?

Black rock pour la spoliation des terres, mais c'est aussi la liquidation du monde paysan avec l'application de l'accord du MERCOSUR avec le Brésil, au bénéfice du groupe AVRIL français dirigé par le responsable syndical de la FNSEA ...

L'État Français vient d'autoriser une société bretonne qui n'en a que le nom mais basée en Suisse par décret du 3

décembre 2025, pour des forages miniers sans l'avis des populations en Bretagne, Loire Atlantique et Maine et Loire avec de possible contamination par cyanures, hydrocarbures, mercure, acides... (2)

La mine d'or de Salsigne et la mine d'argent de Huelgoat toutes les deux ont remis en cause la santé de la population en France.

Une seule règle pour nos gouvernants et partis politiques, prendre des décisions sans avertir les Citoyens Français des conséquences.

1 : L'homme responsable de l'abattage de centaines de bovins

<https://youtu.be/Jn8TOFYKDC?si=dvPbA5LLILSUV5Z8>

2 : Le Média 4-4-2 :

Mines en Bretagne : le sous-sol de l'ouest est vendu à un chercheur Off -shore

Le 13 décembre 2025

Patrick Brossard.

L'Anarcho-syndicaliste

Abonnement pour 10 numéros : 40 € TTC.

Abonnement de soutien : à partir de 50 € TTC .

Formulaire d'adhésion sur:

<https://anarcho-syndicalisme.org/>

Par courrier et chèque :

Chèque à l'ordre de :

L'association des Groupes Fernand Pelloutier

adressé à M.L. Pichon

30 rue Edouard Corbière – 29200 BREST

Par courriel et virement bancaire :

Adressé à :

anarcho-syndicaliste@protonmail.com

Virement à destination de :

FR 74 2004 1010 1109 9982 8D03 218

CCP: 09998 28D Nantes.

À quand « Laïcité » sur le fronton des mairies venant compléter la devise de la république française ?

Ce n'est certes pas demain la veille : la devise Liberté, Égalité, Fraternité de la République ne figurait pas obligatoirement au fronton des mairies avant le 12 mai 2023, soit 231 ans après la création de la première république sans qu'elle n'ait été promulguée. Au projet de loi adopté en ce 12 mai 2023, rendant obligatoire les drapeaux français et européen au fronton des mairies de plus de 1 500 habitants, s'ajoutaient deux amendements dont celui rendant obligatoire, pour toutes les mairies, la devise "Liberté, Égalité, Fraternité" que, jusqu'à là certaines mairies arboraient et pas d'autres...

Alors, vous pensez bien qu'il s'écoulera un temps certain avant que la Laïcité rejoigne ses « consœurs » !

La Laïcité est-elle en danger ? C'est sans hésiter « Oui et pas qu'un peu !!! » qu'on est en droit de répondre à cette question !

Le temps des curés « yéyés » de soit-disante « avant-garde » des années Soixante (au siècle dernier) emballant et encourageant la jeunesse à chanter « alléluia-christ-est-parmi-nous », ce temps-là est passé depuis longtemps mais non sans dégâts :

- non seulement - on ne le répétera jamais assez- la loi Debré de 1960 est la mère de toutes les lois contre-réformant l'Instruction Publique en Éducation Nationale en faveur de « l'École Libre » - une partie du budget de l'Instruction Publique étant détournée depuis des décennies, au profit de cette « École Libre » et ses écoles privées confessionnelles. ... pour un montant estimé à (selon différentes sources) entre 12 et 16 milliards d'euros par an ! Et milliards qui, pendant toutes ces années, ont bien évidemment manqués aux

budgets annuels de l'École de la République, de la primaire à l'université en passant par le collège et le lycée, toutes institutions de la République aujourd'hui aux abois et qu'il faudrait secourir -devinons !- en augmentant les impôts du peuple, alors que :

- non seulement de plus en plus de jeunes sont moulés à la sauce OGEC (organisme de gestion de l'enseignement catholique) - non pas parce que les parents -pratiquants ou non - redécouvrent la foi et les rites ecclésiastiques (il y en a, c'est sûr, une palanqué !) mais parce que, d'un côté, les parents (croyants ou pas, mais travaillant l'un et l'autre) sont fort contents de savoir leurs enfants « bien gardés » et non dans la rue ; et que, d'un autre côté, l'Église catholique et ses alliés - principalement les élu.e.s de droite (jusqu'à l'extrême) et la presse et les médias le plus souvent aux mains de familles de droite - de riches à milliardaires (jusqu'à l'extrême là aussi, et de plus en plus!), ont réussi, depuis les années 80 (1984?), à faire entrer dans la tête des « honnêtes gens² » que la vraie bonne École, c'est celle qui n'est pas à la merci des grèves d'instituteurs-trices et professeurs, ou encore leurs absences peu ou non-remplacées pour maladie (cf. ci-dessus les 12 à 16 milliards manquant!) - donc celle où leurs enfants auront les meilleures chances de réussite, les meilleures chances d'avoir leurs diplômes et/pour fréquenter plus tard les meilleur.e.s Instituts et Hautes Écoles de l'Enseignement supérieur ... c'est « l'École Libre » ! ... École « à caractère propre » où il est quand même de bon aloi, quand on y est professeur payé par l'État, de ne pas se distinguer des autres brebis du troupeau en se présentant - même si c'est la loi, aux élections du personnel ... ça fait mauvais genre, on n'est

pas là pour introduire le syndicalisme dans l'Établissement, ni en faire la propagande ou l'apologie, que diable ! ...

- non seulement les criminels de l'Église catholique, violeurs d'enfants et d'adolescents, échappent à la justice républicaine en bénéficiant de la complicité d'un président de la république⁴ élevé (volontairement) chez les jésuites et favorable à la réparation du «lien détérioré» entre la France et l'Église de Rome, ce qui permet à l'une et l'autre de minimiser l'atrocité des viols et violences commis au nom du dieu de cette dernière, en validant une commission - la CIASE - créée par Eric de Moulins-beaufort, président de la Conférence Épiscopale des Évêques de France⁵ à cette époque, pour que surtout les enquêteurs de la République ne viennent pas fourrer leur nez dans ses affaires et rester maître du terrain.

Loin de moi de vouloir « politiser le débat » mais il l'est, de toutes manières, politisé ce débat (!), et l'École de la République, sous « la Vème » est visiblement à la ramasse, sacrifiée - je vous laisse deviner sur quel autel !

Pendant ce temps-là, les « Ogecoles » du Privé sous contrat et subventionné par l'État continuent à enfoncer le clou en accueillant les élèves le mercredi, jour de fermeture de l'École Publique ... Voyons... cherchons l'erreur dans « Liberté, Égalité, Fraternité » !?

Disons donc que la République, dans sa 5ème version, fait, jusqu'à présent, tout pour minimiser et relativiser l'importance de son École, et s'arrange pour que ses citoyens de bas étage (je pèse mes mots!) continuent de naître inégaux en droit(s) dans « la vraie vie » : **L'accueil des enfants le mercredi dans l'privé ... c'est la nique au Public ! (une de plus!)**

Mais, il n'y a pas que les enfants à qui on veut faire croire à des histoires qui n'ont jamais été prouvées mais voire très rationnellement démenties !

les adultes y ont droit aussi, comme sous l'Ancien Régime, avant que la Révolution ne change quand même une grande partie de « la donne », notamment en ce qui concerne la vie quotidienne.

La bourgeoisie ne pouvant la faire, cette révolution, sans le peuple, force était de supprimer autant de droits que possible du clergé sur la vie quotidienne de ses ouailles devenu.e.s citoyen.ne.s !

Cela n'entravant pas le développement des affaires, des marchés, des fortunes lié.e.s au Capital (déjà!), mais donnant à tout un chacun la sensation, l'impression d'être libre :

le droit individuel et non-collectif, prenant place peu à peu dans les campagnes tenues par les curés, et bien plus rapidement dans les villes en proportion de leur développement, l'énorme pouvoir de l'Église sur les « âmes » commença à fondre comme neige au soleil ... mais fondre seulement, et non disparaître !

Je ne vais sûrement pas retracer ni ré-écrire notre Histoire de la révolution française à aujourd'hui, mais je vais en arriver au cœur de mon propos en mettant en exergue un aspect de la liberté individuelle qui, bien que libéré de « la loi du seigneur » (ou seigneur pourrait-on dire fort-à-propos dans l'exemple que je vais développer), ne va pas jusqu'à son terme- la liberté de décider de sa propre vie jusqu'au bout, c'est à dire jusqu'à sa propre mort, ... la morale chrétienne persistant à imbiber les raisonnements des politiciens et pontes de la médecine - il y a même des lois éthiques qui punissent sévèrement ceux et celles qui - selon circonstances - encourageraient, assisteraient, etc. un.e « candidat.e » à passer à l'acte (des peines plus lourdes sont prévues rapport aux adolescents). Une question dite-d'éthique !?

- mais, dans une toute autre optique, quid de la faculté de l'individu, du citoyen à disposer librement de sa vie, de son corps y compris en se donnant la mort ?

Voilà ! Les « honnêtes gens » (dont on n'entend plus parler), à l'initiative de ces lois, se sont-ils.elles déjà souciées

- de chercher à savoir pourquoi les adolescents ne sont pas forcément heureux dans ce monde qu'ils découvrent en subissant, que leurs parents ont subi avant eux et continuent de subir, même quand ils ont un tant soit peu de pouvoir,

- de chercher pourquoi ils sont plus sensibles et réactifs aux interdits, tabous et autres « joyeus'tés » de cette société ? ... oui, bien sûr, fariboles que tout ça, bien sûr !

Mais là, si vous me permettez, je passe des plus jeunes aux plus âgés qui, eux aussi, face à une vie qui se complique, jusqu'à parfois l'insupportable, éprouvent le besoin d'en finir avec « tout ça » mais n'ont pas pour autant envie de souffrir en passant à l'acte.

Et là, force est de constater que la morale chrétienne a quand même réussi à traverser ces trois derniers siècles sans trop perdre de son pouvoir : sacraliser la vie (exception faite de la perdre pour la patrie sur un champ de bataille !!!) en fustigeant la mort volontaire au point de « pondre » des lois éthiques en la matière.

C'est la raison pour laquelle je considère que nous subissons toujours aujourd'hui la morale chrétienne à travers des lois qu'ont réussi à imposer les moralistes et autres « maîtres à penser la bible », reprenant les poncifs d'Ancien Régime perpétués chez les jésuites ou autres « mouleurs de têtes pensantes...

Effectivement, sous l'Ancien Régime, du temps où l'Église était maîtresse des âmes, il était strictement interdit de se donner la mort, l'Homme étant une œuvre de Dieu, seul dieu pouvait rappeler son ou ses ouailles en lui/en leur ôtant la vie (d'où d'ailleurs, au passage, les enterrements dans le sous-sol de l'église de la paroisse, sous le dallage, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de place, même pour les « meilleures » familles chrétiennes et qu'on se résigna à enterrer autour de l'église ! (c'est là l'origine des cimetières dans les enclos paroissiaux). Mais « pas d'ça » pour celui ou celle qui osait se donner la mort ...défiant les lois de dieu !

Je ne sais si tous les prêtres étaient censés châtier le ou la coupable, mais j'ai en mémoire, au XVIIIème siècle me semble-t-il, à Pont-Melvez (commune des Côtes d'Armor, la plus au sud des terres du Trégor, connue pour avoir logé une commanderie des Templiers, le châtiment d'un pauvre bougre qui, suite à un enchaînement de déboires l'ayant moralement anéanti, avait trouvé une corde et s'était pendu. Tout le monde, aujourd'hui, le plaindrait ou penserait « paix à son âme » (pour ceux qui croient à ça).

Et bien, le prêtre en charge de la paroisse à cette époque : pas du tout ! Considérant que cet homme avait insulté Dieu par son acte, et remis en cause les lois divines, ce prêtre, ni une ni deux, avait trouvé une charrette, des chevaux et mené son attelage jusque chez le

« maudit », avec une corde l'avait attaché par terre derrière la charrette et avait entrepris de faire le tour de la commune, les chevaux au grand galop ... jusqu'à ce qu'il ait assouvi sa colère de Dieu et, épuisé par la fatigue du devoir, avait enfin balancé ce qui restait du pauvre bougre aux ordures communales.

Vous allez penser « mais où veut-il en venir avec ses histoires d'Ancien Régime ? ».

C'est simple : pas tout à fait quatre siècles plus tard, que font donc nos autorités à l'égard du suicide ou plutôt l'accompagnement du suicide ?

Oui, même si ce n'est pas bien vu (et toujours condamné par l'Église), on a quand même le droit de mettre fin à ses jours. En général la mort est violente ou, par absorption de substances chimiques, comateuse.

Mais la loi que notre « beau-parleur » de président de la République nous avait fait miroiter comme étant SA LOI de second mandat - loi qui devait être débattue et vraisemblablement votée ... est passée à la trappe le 10 juin 2024 ... quelques jours avant que, tout étant prêt, l'Assemblée Nationale en débâte jusqu'à ce qu'une large majorité, semblait-il, vote favorablement.

Et pourquoi donc ? Parce que celui qui s'était comparé à Jupiter, avait décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale... (quand je vous disais qu'il est politisé ce débat!).

Adieu « veau,vache, couvée, cochon... » ce projet de loi sur les « soins palliatifs et mort assistée », faute de ce vote à l'Assemblée Nationale, est passé au Sénat - la chambre des élu.e.s indirect.e.s de la république (élu.e.s par un corpus de 160 000 électeurs et électrices composé de sénateurs, députés, conseillers régionaux, conseillers départementaux (ou conseillers des collectivités similaires à statut particulier) en plus des délégués des conseils municipaux)... une chambre depuis pas mal de temps majoritairement « de droite » hostile à ce genre de soins et d'accompagnement, majoritairement donc, conservatrice (pour ne pas dire rétrograde) et réactionnaire qui, bien évidemment **n'ont pas daigné s'occuper de ce projet.**

D'où ma question, que je vous pose: quelle différence de mentalité entre le vicaire du XVII-ème siècle à pont-Melvez et les « bidouilles-

magouilles macrono-sénatoriales de notre début de XXIème siècle ?

Le tout semblait légal et rassurant jusqu'à ce qu'une loi en 1996 déclare illégal l'usage du pentobarbital en dehors de son usage strictement réservé aux vétérinaires.

Il faudrait donc encore que les gens qui décident de ne plus vivre se donnent la mort de façon violente et inhumaine ? Messieurs les censeurs, chrétiens et/ou moralistes, je ne vous salue point !

En attendant que ces « tristes sires » daignent se pencher sur ce vrai problème de société – celui de ces citoyens et citoyennes confrontées à un insupportable morceau de vie qui leur reste à affronter sans qu'ils ou elles ne souhaitent le vivre, sans qu'ils ou elles ne veuillent dépendre de qui que ce soit pour en finir ou subir des douleurs atroces accompagnant souvent la fin du séjour sur terre ... Et bien, des gens, de vraies personnes « avec un cœur gros comme ça » ont décidé, voici des années (1980 pour l'ADMD ; 2009 pour Ultime Liberté et 2018 pour Le Choix Citoyen) de se solidariser de ces gens-là et de les assister dans leur souhait de mourir dignement et sans douleur. Ces trois associations, à différents degrés, visent la même la même cible : la mort digne et sans douleur.

Des perquisitions en 2019, ... Qu'importe, les membres de l'association Ultime Liberté (idem pour les deux autres associations) ont continué leur assistance et leur accompagnement des personnes souhaitant en finir avec la vie de manière douce, sans souffrir, sachant très bien ce qu'ils encouraient pour « usage » illégal de substance interdite aux humains (mais tolérée aux animaux : si on y réfléchit un tant soit peu, à quel degré d'animalité supérieure sommes-nous donc classés chez les doctes moralistes pour que l'espèce humaine soit interdite de barbiturique quand d'autres espèces animales y ont droit ? Ah oui, en haut de la pyramide !...)

Or, en septembre dernier, c'est une douzaine de militants, onze membres actifs d'Ultime Liberté et un de l'ADMD, poursuivis par la justice, qui ont été amenés à comparaître devant le tribunal correctionnel de Paris au motif, non pas d'aide illégale à personne ayant manifesté sa volonté de se suicider, mais pour

introduction et usage de substances illicites et interdites sur le territoire français !

Les inculpé.e.s, quant à eux et elles, ont profité de l'opportunité qui leur était donnée pour parler de manière militante de leur action et revendiquer l'humanité de leurs interventions illégales tant qu'une loi n'aura pas été adoptée par les élu.e.s du peuple en faveur d'une mort douce et digne.

La procureure de la république, dans son rôle, a demandé des peines de prison assez lourdes même en étant assorties de sursis. La présidente rendra son jugement le 9 janvier prochain.

De la prison, même avec sursis, pour être venu en aide à des êtres humains souhaitant en finir dignement et sans douleur avec leur vie ... il est effectivement, désespérément plus que temps que les mentalités changent !

Yvon Bourhis

1- décomplexés des années Vichy et sa collaboration avec les exterminateurs nazis, les Bolloré et autres Thévenin (pour ne citer qu'eux), milliardaires faisant fi des lois républicaines, ne se gênent plus pour affirmer leur supériorité et financer les règles qu'ils instaurent.

2- c'est marrant, on n'entend plus jamais cette expression tant le mensonge est dominant !?

3- Anecdote à ce propos: en tant que secrétaire d'une Union Locale CGTFO des Côtes d'Armor, j'avais assisté un camarade, représentant FO dans l'OGEC où il travaillait, pour négocier le protocole électoral avant élections du personnel. Il se présentait, de plus, comme candidat avec l'une de ses collègues, absente ce jour-là, mais suppléante de notre camarade. La loi étant la loi, le directeur avait tenu à ce que tout se passe « comme il faut », donc très bon accueil ! ... au point que (devinez!) peu de

temps après notre signature de ce bel accord, la suppléante de notre camarade s'était purement et simplement désistée sans trop expliquer pourquoi et, du coup, point d'élections de représentants du personnel à l'horizon... c'est bête, hein ?!

4- actuellement en second exercice et qui fait ce qu'il veut grâce à une 5ème constitution faite pour ça !

5- Conférence épiscopale d'une France quand-même « fille aînée de l'Église (la seule, la vraie)»!

L'Anarcho-syndicaliste

Association des Groupes Fernand Pelloutier

Korn an Tan - 640 rt de Lezeret

29810 PLOUMOGUER

Fondateur de publication:

Alexandre HÉBERT

Directeur de publication:

Marc HÉBERT

N° SIREN :

890 475 460 - CPPAP: 1127 P 11527 - ISSN: 0398-6829

publicimo :

codico 04384049 D.T.PR N° 029/21/085-AN

Imprimerie spéciale de l'association :

Groupes Fernand Pelloutier

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale de France

Sites : <https://anarcho-syndicalisme.org>

Contacts: Anarcho-syndicaliste@protonmail.com



Sommaire

Un GROS MOT pour la bureaucratie syndicale : Grève Générale.....	1
« Accepter de perdre nos enfants ».....	3
Communiqué de presse.....	5
Répression.....	6
Acharnement policier sur un syndicaliste.....	7
Les chartes corporatistes,.....	8
du Carnaro à Vérone.....	8
Plus jamais d'intersyndicale CFDT qui conduit à la capitulation.....	14
Un constat sans appel.....	15
À quand « Laïcité » sur le fronton des mairies venant compléter la devise de la république française ?..	16